

Participation au GRAND DEBAT NATIONAL

RECENSEMENT DES PUPILLES DE LA NATION – ORHELINS DE GUERRE

Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre des conflits : 14/18, 39/45, Indochine et Algérie, nous demandons un recensement actualisé 2019 de ceux qui sont encore en vie.

Il nous semble complètement illogique que le Gouvernement actuel soit toujours sans connaître le nombre de Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (actuellement âgés entre 65 et 95 ans).

Nous demandons une RECONNAISSANCE suite aux décrets de 2000 et 2004 qui ont permis à certains Pupilles de la Nation d'obtenir une pension à vie. Mais ces décrets ont discriminé un grand nombre de Pupilles de la nation dont les parents ont été reconnus « **morts pour la France** » lors de ces conflits. Ces Pupilles de la Nation ont été complètement rejetés, ignorés et abandonnés par les Gouvernements qui se sont succédés.

Pourquoi ce recensement :

Parce que lors des projets de loi déposés par les députés qui nous soutiennent (plus de 30 projets de loi) concernant notre demande de reconnaissance les réponses depuis 2004 sont : l'Etat ne dispose pas de deux milliards pour les indemniser, ils sont trop nombreux !!!

Lorsque nous demandons à l'ONACVIG le nombre de Pupilles de la nation recensés !!! AUCUNE réponse ne nous est donnée, **ce recensement n'a jamais été fait.**

L'indemnisation annuelle de ces 50 000 Pupilles serait aux alentours de 350 millions, bien loin des 1 ou 2 milliards annoncés.

Ce recensement permettrait à chacun de ces Pupilles de la Nation de terminer leur vie décemment.

Le Bureau et les Adhérents